

Mon
Quotidien
100 % FAITS - 0 % OPINIONS
Second cahier
www.monquotidien.fr

ISSN 1258 - 6447 ISSN 2491 - 5890

On en apprend tous les jours !

Pour les 10-13 ans : 10 minutes de lecture chaque jour - 0,70 euro

UNIQUEMENT
PAR
ABONNEMENT

lundi
30
mars
2020

n° 7086 - 7087

NUMÉRO PHOTOS

Visite la grotte Chauvet... sans sortir de chez toi !

Un bison dessiné sur une colonne de la grotte Chauvet, en Ardèche. On aperçoit des traces de griffures d'ours des cavernes.

La grotte Chauvet se visite sur Internet

LA GROTTTE DANS SON SALON

À Paris, en février 2020

Cette vue de l'intérieur de la grotte Chauvet est issue d'un film projeté dans un casque de réalité virtuelle*. Fin février, l'entreprise américaine Google a lancé plusieurs outils numériques permettant de visiter cette célèbre grotte préhistorique française... sans bouger de chez soi. Le visiteur virtuel a la possibilité d'admirer en détail les peintures d'animaux et les gravures de la caverne. Le film réalisé est disponible gratuitement sur le site Google Arts & Culture (g.co/chauvetcave). Pour les personnes ne possédant pas de casque de réalité virtuelle, d'autres outils ont été mis au point. Google propose ainsi une visite en 3D**, des diaporamas, des quiz... Une visite virtuelle est également disponible sur les smartphones, grâce à la réalité augmentée*** (lire p. 3). Pour cela, il faut télécharger l'application Google Arts & Culture ou simplement taper «grotte Chauvet» dans le moteur de recherche de Google. Il suffit ensuite de cliquer sur «voir en 3D». C'est une nouveauté : Google n'avait jamais proposé cela auparavant.

*Technologie permettant de «plonger» l'utilisateur dans un monde recréé par ordinateur, dans lequel il peut se déplacer.

**En 3 dimensions, en relief.

***Technologie permettant de faire apparaître des images autour de soi grâce à la caméra d'un smartphone.

La grotte Chauvet se visite sur Internet



L'AVIS DE QUATRE ABONNÉS

À Paris, le 4 mars 2020

Q quatre abonnés âgés de 14 ans ont testé, à la rédaction de *Mon Quotidien* et *L'ACTU*, la visite en réalité augmentée sur l'application Google Arts & Culture. Voici leurs avis.

• **Clément** : « C'est assez simple à utiliser et c'est amusant. Cette visite en réalité augmentée donne une idée approximative* de la grotte Chauvet à ceux qui n'ont jamais visité sa copie. L'avantage de cette visite, par rapport à celle en réalité virtuelle [avec un casque], c'est qu'elle est accessible à tout le monde. Mais ça ne marche pas sur tous les téléphones. Ça n'a pas marché sur le mien, par exemple : j'ai été obligé d'essayer l'appli sur un autre smartphone. »

• **Morgane** (qui a visité la copie de la grotte, en Ardèche) : « C'est intéressant et pratique pour les gens qui n'ont pas les moyens d'aller en Ardèche. Mais c'est mieux de la voir "en vrai". »

• **Agathe** : « C'est un bon moyen de visiter la grotte Chauvet si on ne peut pas se déplacer. L'application est très sympa à utiliser. C'est une bonne façon d'aborder l'art et la culture. »

• **Esther** : « L'application est vraiment intéressante, avec les infos qui s'affichent sur les panneaux. Et elle est très facile à utiliser. »

* Ici, à peu près.

La grotte Chauvet se visite sur Internet

RECRÉER LA GROTTTE

En février 2020

Sur cette image visible dans l'application, on découvre l'ensemble d'une salle de la grotte, en relief. « Nos ingénieurs se sont servis des mesures déjà effectuées et des photos prises par les scientifiques ayant fabriqué la copie de la grotte (lire p. 5), explique Line Zouhour Adi, chargée de communication chez Google. Ces scientifiques avaient réalisé une numérisation laser : une sorte de scanner géant de la grotte, avec un rayon laser capable de reproduire les formes et les textures* des parois**. Ils avaient aussi utilisé la photogrammétrie : une technique permettant de créer des images 3D à partir de photos. Nos ingénieurs ont développé des techniques pour afficher ces images très détaillées en haute qualité en réalité virtuelle, même sur les smartphones. C'était un défi technologique ! Finalement, découvrir la grotte de cette façon présente des avantages : vous ne pourriez pas vous approcher autant des vraies peintures ! »

* Ici, aspect de la roche.

** Ici, mur de la grotte.

La grotte Chauvet se visite sur Internet



LA DÉCOUVERTE DE LA GROTTTE

À Lyon (Rhône), le 10 mai 1999

Christian Hillaire, Jean-Marie Chauvet et Éliette Brunel, les inventeurs* de la grotte.

Le 18 décembre 1994, ces trois spéléologues** sont en Ardèche, près de Vallon-Pont-d'Arc. Ils découvrent une ouverture dans une falaise, cachée derrière un buisson. Ils s'y faufilent, avancent dans une grotte, puis découvrent un trou semblant être une entrée vers une autre grotte. Pour passer, ils élargissent le passage avec des explosifs. Ils découvrent alors un puits et aperçoivent un sol, en contrebas. Ils reviennent donc sur leurs pas et vont chercher une échelle. Elle leur permet de descendre dans la première galerie. Ils découvrent avec émerveillement

les premiers dessins. Ils y retournent quelques jours plus tard pour faire des photos. Pour protéger la grotte, une porte est posée dès le 12 janvier. La découverte est rendue publique quelques jours plus tard. La grotte Chauvet n'a jamais été ouverte aux visiteurs, pour ne pas reproduire l'erreur de Lascaux, où des peintures ont été abîmées. À partir de 2012, une copie de la grotte Chauvet a été construite (*lire aussi p. 4*). D'abord nommée « caverne du Pont-d'Arc », puis « grotte Chauvet 2 », elle est ouverte au public depuis avril 2015.

** Ici, découvreur.*

*** Personne qui explore les gouffres, les grottes...*

La grotte Chauvet se visite sur Internet

AUX ORIGINES DE L'ART

Dans la grotte Chauvet, en Ardèche, en 2008

Sur cette paroi* située au fond de la grotte, une centaine d'animaux en mouvement sont représentés ! Certains dessins de la grotte Chauvet ont été réalisés il y a 36 000 ans, soit 18 000 ans avant ceux de la grotte de Lascaux. Ces peintures et ces gravures font partie des plus anciennes de l'histoire humaine. Elles représentent des animaux qui vivaient à cette époque, dont beaucoup ont aujourd'hui disparu, comme le mégacéros**, le lion des cavernes, l'ours des cavernes, le rhinocéros laineux... Les artistes préhistoriques ont utilisé différentes techniques. Certains dessins ont été gravés (en faisant apparaître la roche plus claire en dessous), d'autres ont été réalisés avec des peintures à base d'ocre*** (couleur rouge) ou de charbon (couleur noire). Dans l'une des salles de la grotte, on découvre des mains humaines. Elles ont été peintes « en négatif » : un homme a posé sa main sur la paroi et a soufflé de la peinture rouge tout autour.

* Ici, « mur » d'une grotte.

** Grand cerf préhistorique.

*** Argile (roche) de couleur rouge ou jaune.

ACCESSIBLE AU MONDE ENTIER

Dans la grotte Chauvet, en Ardèche, le 23 février 2015

Des chercheurs examinent des gravures dans la grotte. Depuis sa découverte, seuls des scientifiques (et quelques rares visiteurs) sont autorisés à y entrer, mais seulement à certaines périodes de l'année et par petits groupes. «*La réalité virtuelle rend ce chef-d'œuvre accessible à tous, gratuitement, de n'importe où, explique Line Zouhour Adi. La numérisation* en 3D permet de préserver les œuvres risquant de disparaître. Dans ce but, nous avons lancé le projet Heritage on the Edge. Sur le site Google Arts & Culture, il est ainsi possible d'explorer des monuments menacés par le réchauffement climatique, comme les statues de l'île de Pâques [dans l'océan Pacifique] ou le château d'Édimbourg, en Écosse, au Royaume-Uni [Europe].*»

**Transformation en image ou en document lisible sur un ordinateur.*





{ POURQUOI ON EN PARLE }

Stress - L'épidémie de Covid-19 inquiète de nombreuses personnes. Qu'en est-il de leurs animaux de compagnie ?

* Cette question a été posée par Thelma : merci à elle !

{ ELLE RÉPOND }

Valérie Dramard, vétérinaire **comportementaliste** et créatrice du site www.animalpsy.com.

Les chats ressentent-ils nos émotions fortes (colère, tristesse...) ?*

Comportementaliste

Ici, qui soigne les troubles du comportement chez les animaux.

Anxieux

Angoissé, inquiet.

Pupille

Ici, partie noire située au milieu de l'œil.

Se dilater

S'élargir.

Se hérissier

Se dresser.

Stimuler

Ici, augmenter.

Comportement. « Oui. Des études scientifiques ont prouvé que les animaux ressentent des émotions. De plus, un chat perçoit quand son propriétaire est triste, **anxieux**, joyeux... Cela se voit dans le comportement et la posture de l'animal. »

Stress. « Par exemple, lorsqu'un chat est stressé parce que son propriétaire est très inquiet, son attitude risque de changer : il s'éloigne, ses **pupilles se dilatent**... Parfois, son poil **se hérissier**, il plaque ses oreilles contre sa tête, remue sa queue ou la place entre ses jambes... Ces signes annoncent que le chat est stressé. »

2 solutions s'offrent alors à lui : (1) fuir si c'est possible, ou (2) "attaquer", pour repousser la source du stress. »



Joyeux. « À l'inverse, quand le propriétaire est joyeux et apaisé, le chat vient parfois se frotter contre lui. Souvent, il ronronne. Il arrive aussi que le chat "pétrisse" : il appuie une patte avant, puis l'autre, sur son propriétaire (cela fait une sorte de massage). Il reproduit ainsi ce que font les chatons sur les mamelles de leur mère pour **stimuler** la production de lait. »

Queue. « Les chiens ressentent eux aussi les émotions de leur maître. S'ils perçoivent du stress, ils font comme les chats : ils deviennent distants, plaquent leurs oreilles sur leur tête ou cachent leur queue entre leurs pattes. Chez le chien, par contre, remuer la queue est un signe de bonne humeur. »

D. V.

Comment s'appelle la partie ronde, élastique et sans poils située sous les pattes des chats et des chiens ?

Le coussinet.



Play Bac Presse SARL, 14 bis, rue des Minimes, 75140 Paris CEDEX 03. ABONNEMENTS : MON QUOTIDIEN - 60643 CHANTILLY CEDEX. TÉL. : 0825 093 393 (0,15 € TTC/MIN) FAX : 03 44 62 80 88 ABO.PLAYBAC@EDIS.FR

Dir. de la publication : J. Saltet - Dir. de la diffusion et du marketing : M. Jalans - Réd. en chef : F. Dufour. C.I.C. : 30066 10808 00010601001 31 - Gérant Jérôme Saltet. Groupe Play Bac, François-Jérôme, Financière G. Burrus. Dépôt légal : novembre 1994. Commission paritaire : 0920CB7062. C. de direction : F. Dufour, J. Saltet, M. Jalans. Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Imprimerie : SIEP. Origine du papier : Suisse. Taux de fibres recyclées : 85 %. Eutrophisation : Ptot 0,013 kg/tonne.

PUBLICITÉ

DÉCOUVREZ NOS FORMULES INTÉGRALES !

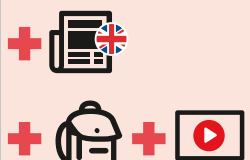
149€ AU LIEU DE 238,50€ (-38% DE RÉDUCTION) (PRIX AU NUMÉRO)

LE PETIT QUOTIDIEN + MY LITTLE WEEKLY + LE CARTABLE NUMÉRIQUE



159€ AU LIEU DE 319,40€ (-50% DE RÉDUCTION) (PRIX AU NUMÉRO)

MON QUOTIDIEN + MY LITTLE WEEKLY + LE CARTABLE NUMÉRIQUE + MON QUOTIDIEN VIDÉO



189€ AU LIEU DE 319,40€ (-41% DE RÉDUCTION) (PRIX AU NUMÉRO)

L'ACTU + MY WEEKLY + LE CARTABLE NUMÉRIQUE + L'ACTU VIDÉO



À RENVoyer À : PLAYBAC PRESSE - 60643 CHANTILLY CEDEX

Oui, j'abonne un enfant pour 9 mois (225 numéros) à :

LE PETIT QUOTIDIEN + MY LITTLE WEEKLY + LE CARTABLE NUMÉRIQUE	<input type="checkbox"/> 149€ au lieu de 238,50€* - 38%
LE PETIT QUOTIDIEN seul	<input type="checkbox"/> 99€ au lieu de 157,50€* - 37%
MON QUOTIDIEN + MY LITTLE WEEKLY + LE CARTABLE NUMÉRIQUE + MON QUOTIDIEN VIDÉO	<input type="checkbox"/> 159€ au lieu de 319,40€* - 50%
MON QUOTIDIEN seul	<input type="checkbox"/> 99€ au lieu de 157,50€* - 37%
L'ACTU + MY WEEKLY + LE CARTABLE NUMÉRIQUE + L'ACTU VIDÉO	<input type="checkbox"/> 189€ au lieu de 319,40€* - 41%
L'ACTU seul	<input type="checkbox"/> 129€ au lieu de 157,50€* - 18%

Je règle € par :

chèque à l'ordre de **PLAYBAC PRESSE**

CB n° Expire fin

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES :

COORDONNÉES DE L'ABONNÉ(E)

MLTAAICH

Prénom*
Nom*
Adresse*

Code postal* Ville*

Tél. E-mail des parents
Date de naissance
* Pour vous proposer des produits adaptés, être contacté par un journaliste de la rédaction pour avoir le témoignage de l'enfant sur un événement d'actualité en lien avec sa date de naissance.

SERVICE ABONNEMENTS : 0825 093 393 (0,15€ TTC/MIN) DU LUNDI AU VENDREDI : 9 H - 18 H

Ces informations destinées à PlayBac Presse sont nécessaires au traitement de votre abonnement. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et l'exercice de vos droits, rendez-vous sur playbacpresse.fr, rubrique Vie Privée, ou contactez notre Service des Droits : servicesdroits@playbac.fr. Vos données postales sont susceptibles d'être transmises à nos partenaires commerciaux : pour vous y opposer, faire partie du Club des lecteurs, ou l'enfant pourra donner son avis sur les unes préférées de son journal, accéder au PDF de son journal, à l'audio des articles, au Cartable Numérique et à la Vidéo. Pour recevoir les offres de nos partenaires : OUI

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE ! Abonnez-vous en 3 clics sur playbacpresse.fr